



FICHE DE PRE-VISITE



Nom du propriétaire :

Adresse location :

.....

Type de location : **Studio** **Maison** **Appartement**

Autre :

Capacité d'accueil : |__| **personnes** **Date pré-visite :**/...../.....

Critères de classements : Éléments incontournables

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Radiateurs dans chaque pièce | <input type="checkbox"/> Autocuiseur et pas cuit-vapeur |
| <input type="checkbox"/> Planche à repasser (ou molleton) | <input type="checkbox"/> Four |
| <input type="checkbox"/> Fer à repasser | <input type="checkbox"/> Etendoir à linge mobile |

Descriptif de la location

De façon générale

- La location répond aux normes de sécurité exigées par la loi
- La location est dans un état de propreté irréprochable
- La location est rattachée au réseau de distribution de l'eau publique
- En cas d'eau du puits, une autorisation de la DDASS est nécessaire ainsi que des analyses régulières.
- Les fenêtres basses sont protégées par un garde-corps
- La distance entre chaque barreau d'un garde-corps ne dépasse pas 11 cm
- Les escaliers ont tous des rampes (ceci exclut les échelles de meunier)
- Abat-jours ou suspensions (pas d'ampoules nues)

Chambre

Une chambre doit avoir :

- Surface habitable (minimum 7 m²)
- Lit 140 2 chevets 2 lampes de chevet
- Lit 80 (90) 1 chevet 1 lampe de chevet
- Lits superposés avec étiquette de conformité aux normes de sécurité
- Oreillers et traversins synthétiques
- Oreillers et traversins en plumes (avec étiquette conformité décret 2000-164)
- Lit parapluie pour bébé
- 2 couvertures par lit (ou couette et couverture)
- Rangements
- Fenêtre avec occultation

Salle de bain ou d'eau

- Prise électrique



Toilettes

- Séparés par une porte de la pièce où se prennent les repas (sauf studio)
- Aération
- Cloisonnés jusqu'au plafond et fermés par une porte

Cuisine

- Aération (autre que la fenêtre, surtout avec un système de cuisine à gaz)
- Tuyau de gaz en cours de validité
- Vaisselle : double de la capacité d'accueil, non dépareillée et non ébréchée
- Chaudière ou chauffe-eau (certificat d'entretien)
- Pas de casseroles et passoires en aluminium
- Pas de table ni de chaises en plastique (sauf jardin/terrasse)

Pièce de vie

- Surface minimum : 12 m²
- Espace salon (canapés, fauteuils) en rapport avec la capacité d'accueil
- Cheminée (certificat de ramonage)

Attention, la prévisite ne remplace pas la visite de classement.

Suite à donner :

- Tous les critères sont réunis, le propriétaire peut engager la démarche de classement (document CERFA, double de cette fiche de prévisite...)
- Il y a des critères non remplis mais le propriétaire va entreprendre les démarches nécessaires et en informe l'OT. La démarche de classement pourra se poursuivre alors.
- Pas de classement possible.

Remarques :

.....

.....

.....

.....

